

Résumé de l'analyse VOX de février 2025 : Complément d'enquête et analyse des votations populaires du 9 février 2025

Le 9 février 2025, les titulaires du droit de vote ont voté au sujet de l'initiative des Jeunes Verts pour la responsabilité environnementale. Tandis que les sympathisants-es des Verts votaient presque en bloc en faveur de l'initiative, et que celles et ceux du PS faisaient majoritairement de même, elle a été moins bien accueillie par les sympathisants-es des partis situés au milieu de l'échiquier politique, et de facto rejetée par les sympathisants-es du PLR et de l'UDC. En pareille situation, l'initiative n'avait aucune chance. Dans l'ensemble s'est manifesté, aussi, un fossé clair entre la gauche et la droite, sachant que les deux camps ont réussi à mobiliser presque aussi intensément chacun – en particulier chez les sympathisant-es du PLR et des Verts. Comme motifs du Non avaient été citées surtout la radicalité de l'initiative ainsi que la crainte de conséquences négatives pour la Suisse en tant que site économique. Bien que beaucoup d'adversaires reconnaissent aussi la nécessité d'agir dans le domaine environnemental, pour ces personnes ont prévalu les réflexions sur le coût de la vie, sur le développement économique ainsi que sur la restriction du niveau de vie auquel elles sont habituées. C'est ce que prouvent les résultats de l'enquête menée auprès de 3'437 titulaires du droit de vote lors de l'analyse VOX de février 2025. L'étude a été réalisée par le gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.

Les problèmes environnementaux sont reconnus, mais les risques pour l'économie et l'évolution des prix pèsent plus lourd

Initiative pour la responsabilité environnementale

L'initiative populaire « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (Initiative pour la responsabilité environnementale) » exigeait que la consommation de ressources et l'émission de polluants par l'économie suisse soient uniquement d'un niveau garantissant que les bases naturelles de la vie sont conservées. En l'espace de dix ans, des mesures appropriées devraient être mises en place pour atteindre cet objectif. Le Conseil fédéral et le Parlement s'étaient prononcés contre ce projet car ils craignaient une augmentation du coût de la vie, des restrictions du niveau de vie habituel ainsi qu'un affaiblissement de la Suisse en tant que site économique. Dans le sillage de la recommandation du Conseil fédéral et du Parlement, l'électorat suisse a rejeté cette initiative le 9 février 2025 avec une part de « Oui » de 30,3 %.

Dans le camp de gauche, l'Initiative pour la responsabilité environnementale a reçu une approbation majoritaire, mais elle n'était pas parvenue à convaincre au centre et à droite de l'éventail politique. La forte mobilisation de personnes « complètement à droite », qui rejetaient majoritairement le projet, a contribué à la faible part de « Oui » au niveau national. La conscience écologique a été un autre facteur important dans la décision de vote. Les personnes qui accordent plus d'importance à la protection de l'environnement qu'à la prospérité économique ont clairement voté en faveur de l'initiative, tandis que celles qui jugent cette prospérité prioritaire ont été une vaste majorité à rejeter l'initiative. La confiance envers les associations écologiques et les activistes pour le climat a elle aussi joué un rôle : les titulaires du droit de vote ayant une confiance très élevée dans ces acteurs ont clairement accepté l'initiative. Inversement, les personnes qui font (très) fortement confiance à la science ont majoritairement voté contre l'initiative.

Les principaux motifs du « Non » ont visé la mise en œuvre de l'initiative. Les votants-es en faveur du « Non » ont argumenté que l'initiative était trop extrême ou absolument impossible à appliquer. De même, un nombre relativement élevé d'adversaires de l'initiative a craint des conséquences économiques négatives. L'électorat a cependant reconnu la pression exercée par le problème dans le domaine de l'environnement, ce qui se manifeste entre autres par le fait que certains arguments pour l'initiative ont obtenu des taux d'approbation supérieurs aux arguments contre l'initiative. Bien que de nombreux votants-es en faveur du « Non » estiment que la destruction de l'environnement se manifeste dès aujourd'hui sous la forme d'événements météorologiques extrêmes et que les grandes entreprises devraient assumer plus de responsabilité pour leurs influences négatives sur l'environnement, ces mêmes personnes, au moment de juger l'Initiative pour la responsabilité environnementale, ont accordé plus de poids aux réflexions sur le développement économique et sur le coût de la vie.

Bas niveau de participation avec une mobilisation des personnes complètement à droite supérieure à la moyenne

La participation

Comparé sur le long terme, le taux de participation à la votation du 9 février 2025 a été faible (38 %).

Ce sont les personnes se considérant complètement à droite qui ont le plus fréquemment participé à la votation. Par contre, la mobilisation a été faible au centre de l'échiquier politique. Les titulaires du droit de vote ont jugé l'Initiative pour la responsabilité environnementale, unique projet à avoir été soumis au scrutin ce jour-là, d'une importance moyenne. La majorité des personnes ont jugé que le projet était facile à comprendre, et l'opinion s'était formée en très grande partie avant le début de la campagne pour la votation.

Les projets mis aux votations

Le 9 février 2025, il a été demandé à l'électorat suisse de voter à propos d'un projet : l'Initiative pour la responsabilité environnementale.

A propos de l'étude

Le projet VOX aujourd'hui

En Suisse, après chaque votation, le gfs.bern réalise sur mandat de la Chancellerie fédérale une enquête représentative au cours de laquelle il interroge environ 3'000 titulaires du droit de vote sélectionné-e-s de manière aléatoire. L'étude s'intéresse aux motifs pour et contre la participation ainsi qu'aux décisions des titulaires du droit de vote. Avant chaque votation, le gfs.bern élabore en collaboration avec Dr Sébastien Salerno le questionnaire de l'enquête VOX. Les questionnaires des analyses post-votation VOX/VOTO du passé forment l'ossature du présent questionnaire. Pour préserver la valeur des séries de données, seules des questions spécifiques aux projets (par ex. les arguments pour ou contre un projet de loi) sont reformulées à chaque fois. La mise au point du questionnaire relève exclusivement des compétences du gfs.bern.

Depuis novembre 2020, l'enquête est réalisée en ligne et sur questionnaire papier. Au préalable, les données sont relevées par téléphone auprès chaque fois de 1'500 titulaires du droit de vote. Au plan du contenu, les questions capitales portent sur la participation à la votation, sur les décisions de vote et sur les arguments. En outre, l'enquête analyse aussi les valeurs et l'usage des médias. Des questions statistiques forment la partie finale de chaque enquête (par ex. sur le niveau d'éducation et l'état civil, l'origine, les conditions de logement, etc.), car ces paramètres jouent un rôle clé dans les décisions politiques.

Au terme de l'enquête, toutes les données sont anonymisées. Ni les noms, ni les adresses ni les dates de naissance ne sont disponibles dans le jeu de données destiné à être analysé. Les coordonnées des participant-e-s aux études sont supprimées au terme de l'enquête. Il est par conséquent impossible d'identifier des personnes particulières. Les données sont publiées sous une forme anonymisée et peuvent être librement téléchargées depuis [Swissvotes](#). Les anciens enregistrements de données VOX seront également disponibles prochainement sur [Swissvotes](#). Les anciens rapports VOX le sont déjà.

Qui finance les études VOX?

La Chancellerie fédérale suisse finance les études VOX. Au nom du Conseil fédéral, elle a émis un appel d'offres public et chargé ensuite l'Institut de recherche gfs.bern d'effectuer les enquêtes pour la législature en cours.

Vous trouverez des informations complémentaires sur vox.gfsbern.ch

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Berne
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

L'Institut de recherche gfs.bern est membre de l'Association suisse des recherches de marché et sociales, il garantit qu'aucun entretien n'a lieu à des fins – manifestes ou cachées – publicitaires, de vente ou de passation de commande.

Plus d'infos sur www.schweizermarktforschung.ch

